REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 13 au 19 juillet 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Economie bleue.....2
- COI 2021-2022 : Une présidence française engagée dans le développement de l'économie bleue (EB)
- 17 juillet : Journée de l'économie bleue dans l'océan Indien
- Entretien avec l'Ambassadeur de France aux Seychelles, Dominic Mas

1.2 Environnement : ExPLOI.....6
- La lutte contre la pollution plastique en mer est lancée
- ExPLOI – « Expédition plastique océan Indien » : une réponse régionale contre la pollution marine plastique
- AFRIQUE : l'AFD et le FFEM financent la lutte contre la pollution plastique des océans

1.3 Economie.....10
- Cap Business Océan Indien plaide pour la création d'un observatoire régional

1.4 Indianocéanie.....12
- Quel avenir pour la destination Indianocéanie

2. Centres d'Intérêts

2.1 Pêche.....14
- Diana : vers la revalorisation de la pêcherie aux crabes

2.2 Pêche illégale.....15
- 6 navires sri lankais interceptés dans les eaux seychelloises pour pêche illégale au cours des 12 derniers mois

2.3 Economie Bleue.....16
- FiTI has a role to support development of the blue economy
- L'économie bleue aux Comores, vecteur d'un développement économique prospère

2.4 Tourisme.....18
- Les Seychelles voient le nombre de visiteurs multiplié par 6 au 2e trimestre
- AXYS Research : la relance touristique contribuera entre Rs 64M à Rs 93M par jour à l'économie

2.4 Economie.....20
- Les mangroves : des atouts économiques à valoriser
- Madagascar milite pourque les fonds de l'IDA prévus pour….

2.5 Energies renouvelables.....22
- Énergie solaire I L'Union des Sanduk de Ngazidja lance «Uniha»

COI 2021-2022 : Une présidence française engagée dans le développement de l'économie bleue (EB)



La France a pris le relais de la République des Comores à la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI) en mai dernier. Le développement de l'économie bleue va être une des priorités des prochains mois, impulsé par la France. Ce projet et les actions qui en découleront concernera non seulement les cinq états membres de la COI mais aussi certains états riverains de l'océan Indien en tant qu'observateurs, tels que la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud. «Cette année bleue » va notamment être lancée auprès du public le plus large, le samedi 17 juillet prochain, Journée de l'économie bleue aux Seychelles, qui prend cette année, une dimension véritablement régionale en s'étendant à tous les pays de la région.
Cette « année bleue » dans l'océan Indien va également se caractériser par la mise en œuvre et la poursuite de nombreux projets, qui portent tous l'ambition de stimuler et soutenir une gestion durable et responsable des activités océaniques ainsi que des activités terrestres impactant l'océan, les lagons et les rivages, dans les pays de la COI ainsi qu'au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et en Afrique du Sud. L'observation et la recherche, l'éducation et l'information, l'innovation et le développement de nouvelles niches économiques respectueuses de l'environnement sont les domaines d'intervention de ces projets.
« Nous protégeons mieux ce que nous connaissons bien », dit Grégory Martin, représentant de la Région Réunion, dans une interview ci-jointe, dans laquelle il présente notamment le projet éducatif PAREO, qui a d'ores et déjà fait ses preuves dans trois écoles mauriciennes. « Pour contribuer à construire un espace post-Covid durable dans l'océan Indien, la France, à travers l'exercice pour une année de sa présidence de la COI, est mobilisée pour impulser avec les autres Etats membres des actions dynamiques, tournées vers l'ouverture et l'inclusion. L'initiative « Année de l'économie bleue dans l'océan Indien » contribue à façonner l'idée d'un avenir commun, dans le respect des droits de l'Homme, de l'environnement et de la biodiversité marine », a avancé Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France à Maurice.

17 juillet : Journée de l'économie bleue dans l'océan Indien

Dans le cadre de l'Année bleue de l'océan Indien 2021-2022, une "Journée de l'économie bleue dans l'océan Indien" est organisée par les pays du sud-ouest de l'océan Indien. Ces activités auront lieux au Quais de la darse hauturière du Port Ouest indique la préfecture de la Réunion dans un communiqué.

Par Nicolas Payet



Qu'est-ce que l'économie bleue ?

L'économie bleue, c'est l'ensemble des activités économiques liées aux océans, aux mers et aux littoraux et qui respectent les droits humains et l'environnement. Elle concilie rentabilité économique et protection de l'environnement marin et côtier pour s'inscrire dans la durée et bénéficier au plus grand nombre.

Cela se traduit par :

- Des activités maritimes durables telles que la gestion raisonnée des pêches, l'aquaculture durable, le transport maritime vert, les ports, le tourisme durable.
- Des domaines émergents comme les énergies renouvelables, les services écosystémiques marins, la désalinisation.
- La préservation de l'environnement marin et côtier et la protection des droits humains, indissociables de la notion d'économie bleue.

Les enjeux de l'économie bleue dans l'océan Indien ?

Les pays du sud-ouest de l'océan Indien partagent tous le même océan et dépendent de ses ressources qui génèrent d'importantes retombées économiques, par la pêche, le tourisme ou encore l'activité portuaire. La coopération régionale en matière d'économie bleue est ainsi essentielle afin de garantir un développement harmonieux de la région. C'est une priorité stratégique de la Commission de l'océan Indien (COI) et de sa présidence française en 2021-2022. **Suite de l'article**

Entretien avec l'Ambassadeur de France aux Seychelles, Dominic Mas



L'Ambassadeur Mas

« La France appartient à cette région ; on est voisin et notre intérêt avec les Seychelles est le même

***Seychelles NATION :* De mai 2021 à mai 2022, la France assume la présidence de la Commission de l'Océan Indien. Quel sera l'agenda principal ?**

Ambassadeur Mas : Ayant la présidence de la COI, nous voulons travailler sur la relance économique et aussi continuer de travailler sur l'amélioration / le renforcement de l'architecture sanitaire de la région pour se mettre à l'abri des crises futures. On veut aussi se projeter vers l'avenir à travers la relance économique en appuyant toutes ces petites entreprises qui sont en train d'émerger dans la région et notamment dans le secteur de l'économie bleue. On va essayer d'appuyer l'économie de ce secteur pour tous les pays de la région.

Nous avons aussi décidé, de faire de la journée seychelloise de l'économie bleue une journée célébrée dans les pays de la COI ainsi par des pays de l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud.

Un point important pour moi aujourd'hui et c'est aussi une des priorités du gouvernement seychellois est la formation. On ne pourra pas diversifier et consolider pleinement votre économie si on ne renforce pas les capacités humaines seychelloises. C'est pour cela qu'on va continuer à œuvrer dans ce sens, notamment dans la formation professionnelle. Il y a des choses à faire dans le domaine du tourisme, de l'économie bleue. Dans le cadre de notre présidence de la COI, nous allons lancer un programme voulu par le Président (Emmanuel) Macron, Erasmus Océan Indien. C'est un programme d'échanges

entre les universités de la région. Les étudiants, chercheurs Seychellois pourront faire des échanges avec d'autres universités. L'année prochaine, j'aimerais bien travailler sur ces sujets.

***Seychelles NATION :* Pour le mois de juillet, la France assume aussi la présidence au Conseil de sécurité au sein des Nations Unies. Quel est votre agenda ?**

Ambassadeur Mas : On est membre permanent au Conseil de sécurité et on suit avec énorme attention toutes les discussions. Sur ce mois de juillet, on a un rôle de coordination. On va à la fois apporter nos idées avec nos suggestions et en même temps être à l'écoute. Nous avons sur l'agenda un certain nombre de réunions prévus notamment sur les questions humanitaires. Pendant ces 10 dernières années les crises se sont multipliées et la France est très présente sur l'humanitaire. Il faut à la fois résoudre politiquement ces crises humanitaires et il faut aussi garantir aux acteurs humanitaires la possibilité d'apporter leur appui. Il y aura aussi une réunion sur la situation de la Libye. Notre seul souhait c'est d'être faiseur de paix, car la paix est essentielle pour l'économie et le développement du monde.

Suite de l'article

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://infomoris.com/ion-news/coi-2021-2022-une-presidence-francaise-engagee-dans-le-developpement-de-leconomie-bleue-eb/
- https://www.newsmada.com/2021/07/13/journee-de-leconomie-bleue-focus-sur-la-gestion-durable-des-ressources/
- https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/supplement/france-and-tanzania-partners-in-a-blue-economy-agenda-what-does-blue-economy-mean-for-tanzania-and-zanzibar--3473256

La lutte contre la pollution plastique en mer est lancée



De gauche à droite : Marc Dubernet, Jacques Billant et Vêlayoudom Marimoutou (photo Stéphan Laï-Yu).

ENVIRONNEMENT. Vendredi dernier, le préfet Jacques Billant, le secrétaire général de la COI Vêlayoudom Marimoutou, et le directeur régional de l'AFD Marc Dubernet, ont signé la convention de financement d'ExPLOI (Expédition plastique océan Indien) au Village by CA Réunion à Sainte-Clotilde.

"Adaptable et peu coûteux, le plastique est partout, et son utilisation, surtout à usage unique, entraîne une pollution marine abondante, parfois même invisible", explique Alice Lemoigne, championne du monde de longboard, engagée dans cette démarche et animatrice de la séance de signature.

ExPLOI – « Expédition plastique océan Indien » : une réponse régionale contre la pollution marine plastique

by Daivik Rajcomar



La Commission de l'océan Indien mettra en œuvre un projet régional pour améliorer la connaissance de la pollution causée par les déchets plastiques et pour impulser des dynamiques d'économie circulaire. C'est le projet ExPLOI, pour « Expédition plastique océan Indien », financé par la France à travers l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

La Convention de financement du projet ExPLOI, d'un montant de 6,7 millions d'euros sur 5 ans, a été signée le vendredi 09 juillet 2021 à La Réunion par Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI, Mme Stéphanie Bouziges-Eschmann, Secrétaire générale du FFEM, et M. Marc Dubernet, directeur régional de l'AFD, en présence du préfet de La Réunion, M. Jacques Billant.

Le projet ExPLOI vise à améliorer les connaissances scientifiques sur la pollution plastique dans l'océan Indien. Ceci permettra de sensibiliser les autorités et les populations sur la préservation des écosystèmes puis de les engager dans des actions de réduction de la pollution plastique et de protection des milieux marins et côtiers.

AFRIQUE : l'AFD et le FFEM financent la lutte contre la pollution plastique des océans

Par **Inès Magoum**



La Commission de l'océan indien (COI) vient d'obtenir un financement de 6,7 millions d'euros de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français de l'environnement mondial (FFEM). Cette subvention est destinée à la mise en œuvre du projet Exploi (Expédition plastique Océan indien). L'initiative vise à réduire la pollution cette mer par les déchets plastiques.

La convention de financement a été signée le 9 juillet 2021. La Commission de l'océan indien (COI) qui assure la mise en œuvre du projet Exploi (Expédition plastique Océan indien) a ainsi reçu une subvention 6,7 millions d'euros. Le financement de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français de l'environnement mondial (FFEM) permettra de renforcer l'efficacité de la COI en matière de lutte contre la pollution des océans par les déchets plastiques, principalement le plastique à usage unique. Ce sont des emballages plastiques dont l'épaisseur est inférieure à 60 microns, ainsi que des sacs, des sachets d'eau, des bouteilles, des gobelets…
Des milliers de tonnes de plastiques sont déversées chaque année dans les océans. Dans une enquête réalisée en 2014, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) indique que les déchets plastiques sont des poisons pour les espèces marines et qu'ils peuvent dans une certaine mesure se transformer en pièges mortels pour les animaux de petite ou de grande taille. Le projet Exploi bénéficiera à quatre pays africains, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, situés dans l'océan indien.
Au cours des cinq prochaines années, la COI soutiendra au niveau régional l'évolution des comportements et l'engagement des parties prenantes, particulièrement les entreprises grâce au partage des connaissances scientifiques, le déploiement d'actions de conscientisation, etc.
Le projet Exploi permettra également le développement de pratiques et

innovations en matière de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets plastiques. *« L'initiative vise à pérenniser le cadre de gouvernance en matière de gestion des déchets plastiques via la création d'une base de données qui sera partagée entre les États membres de la COI »*, indique l'AFD. La pollution des océans par les déchets a également un réel impact sur la santé des populations. Une situation qui inquiète désormais l'ensemble de la communauté internationale, qui multiplie les initiatives pour préserver la ressource marine.

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2021/07/13/La-lutte-contre-la-pollution-plastique-en-mer-est-lancee_626375
- https://www.afrik21.africa/en/africa-afd-and-fgef-finance-the-fight-against-plastic-pollution-in-the-oceans
- http://www.maurice-info.mu/2021-07-11-exploi-expedition-plastique-ocean-indien.html
- La Gazette de la Grande Ile (lagazette-dgi.com)

Cap Business Océan Indien plaide pour la création d'un observatoire régional



Depuis plusieurs mois, la hausse du coût du fret, l'indisponibilité des conteneurs et la réduction du nombre de dessertes maritimes bouleversent l'équilibre économique et social des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Les opérateurs économiques, face à ces difficultés d'approvisionnement, voient leurs activités pénalisées. Les consommateurs pâtissent d'une augmentation du coût de la vie. Face à cette crise sans précédent, Cap Business Océan Indien, qui regroupe l'ensemble des acteurs du secteur privé des six îles de la région, soutient le renforcement du dialogue entre le secteur public et le secteur privé par la création d'un observatoire régional de la connectivité, du fret et de la logistique maritime.

« La connectivité maritime est devenue une question centrale pour nos économies insulaires. La situation est d'autant plus inquiétante que la hausse du coût du fret devrait se poursuivre pour trois raisons : l'accélération de la croissance mondiale, qui exerce une pression sur la demande, la pénurie des conteneurs et l'indisponibilité des porte-conteneurs dans la région. L'entrée en vigueur de nouvelles normes environnementales relatives aux émissions de carbone impactera aussi les coûts. Il est donc urgent que les secteurs public et privé réfléchissent ensemble à des solutions durables pour renforcer leur résilience. D'où l'idée de mettre en place un observatoire régional de la connectivité, du fret et de la logistique maritime », explique Éric Magamootoo, secrétaire général de Cap Business Océan Indien.

Le changement de gouvernance à la Région Réunion et la nomination, pour la première fois, d'un élu en charge de la connectivité maritime et aérienne, de même que la présidence française de la Commission de l'océan Indien, sont autant de signes encourageants selon l'association, qui y voit une étape cruciale pour la mise à l'agenda de cette problématique. La réussite de cet observatoire dépendra de quatre facteurs clés : premièrement, l'implication

des grandes compagnies maritimes, telles que MSC, CMA CGM et Maersk, qui contrôlent plus de 90 % du transport maritime régional. Deuxièmement, qualité du dialogue entre les secteurs privé et public. Troisièmement, il est important que le secteur privé régional investisse, dans le secteur tout en bénéficiant de l'accompagnement du secteur public pour l'amélioration des infrastructures et de la performance de nos ports. Et enfin, l'augmentation du volume des échanges dans la zone océan Indien sera un élément fondamental, puisqu'elle fera baisser les coûts du fret tout en favorisant le commerce intrarégional.

Plus d'infos cliquez sur les liens ci-dessous :

- https://www.zinfos974.com/Les-acteurs-economiques-veulent-un-observatoire-regional-de-la-connectivite_a171338.html
- https://www.megazap.fr/Connectivite-maritime-regionale-Cap-Business-Ocean-Indien-plaide-pour-la-creation-d-un-observatoire-regional_a7954.html


INDIAN OCEAN
QUEL AVENIR
POUR LA DESTINATION INDIANOCÉANIE
Par Elodie Casse
L'Indianocéanie est, pour la Commission de l'océan Indien (COI), un terme qui « signifie notre existence dans le monde ».
What future for the Indian Ocean as a destination? • According to the Indian Ocean Commission (IOC), the concept of Indianoceania "encapsulates our existence in the world."

Il est l'ambassadeur de l'héritage partagé par Maurice, La Réunion, les Seychelles, Madagascar et les Comores – les cinq îles qui la constituent. Il est le tremplin fédérateur de notre identité commune. Affirmer leurs singularités face à la concurrence globale est une stratégie touristique employée par chacun de ces territoires. Mais, l'Indianocéanie, en tant qu'ensemble, en tant qu'« espace original d'une richesse naturelle remarquable, à la croisée des influences africaines, indiennes, européennes, chinoises ou encore arabes » – comme le définit le secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou – est un produit d'autant plus cohérent et compétitif.

En 2020, le défi commun d'une crise sanitaire s'impose à nos îles, toutes grandement dépendantes du tourisme. Pour Yvan Combeau, historien, politologue et directeur du Centre de Recherches sur les Sociétés de l'océan Indien, il « met à l'épreuve les réalités en matière de coopération indianocéanique et la manière dont l'action de la COI intègre le quotidien des habitants ». À la COI, un plan de relance est à l'étude pour soutenir les filières régionales, améliorer la connectivité et promouvoir l'économie circulaire, avec le concours du secteur privé, notamment à travers Cap Business océan Indien – l'association des chambres de commerce de nos îles. « Nous proposons la réactivation des comités régionaux des aviations civiles et des transporteurs aériens. Faut-il un ciel ouvert ? Quelle viabilité des compagnies nationales ? Faut-il aller vers des partenariats stratégiques, des fusions ? Ce sont des questions importantes dont il faut débattre, partage M. Marimoutou. L'Alliance Vanille des transporteurs aériens, qui avait été lancée en 2016, prévoyait la mise en place d'un pass pour stimuler le tourisme régional. C'est une idée à reprendre ! Et c'est aussi aux offices du tourisme des pays et à l'Association des îles Vanille de mieux placer le produit régional. »

Il existe toutefois un « écart entre les acteurs politiques et les populations locales dans cette appropriation de l'indianocéanie. Ces distances disent beaucoup sur les disparités, sociales ou économiques, entre ces territoires », souligne M. Combeau. À ces questions s'ajoute celle du risque de muséification et de folklorisation de nos traditions. Dans *Patrimoines partagés — Traits communs en Indianocéanie* de Jean-Michel Jauze (2016), l'exemple est donné des Villages Créoles et du Parc National de La Réunion où un cahier des charges strict est imposé aux habitants pour toute construction et activités afin de préserver leur authenticité. On pense également aux spectacles de séga dans nos hôtels, habillés d'artifices. « La folklorisation commence lorsqu'on se fige dans une prétendue authenticité. Elle est poussée par la demande d'exotisme du visiteur à qui on vend un folklore qui, parfois, n'a même plus court », commente le secrétaire général de la COI. Pour encourager un tourisme responsable, deux voies : l'éducation et une politique culturelle renforcée. « Il faut à la fois valoriser les patrimoines et les évolutions de ces expressions culturelles », ajoute-t-il.

En 2013, lors du colloque « L'indianocéanie socle et tremplin de notre devenir », organisé à l'initiative de Jean Claude de l'Estrac, alors à la tête de la COI, le concept de l'Indianocéanie prend un nouvel élan. Universitaires, politiques et acteurs économiques et culturels de la région dégagent ensemble une vision d'avenir. « Les dynamiques initiées par la COI — qui fêtera ses 40 ans en 2022 — ont été déterminantes pour faire vivre, au-delà du terme, des réalités à travers des coopérations et de nombreux projets : environnement, pêches, économie, sécurité alimentaire, paix et stabilité… Pour dépasser les limites de la reconnaissance d'un espace indianocéanique, ces réussites doivent être plus amplement confortées pour se traduire et s'ancrer dans la vie des habitants », partage M. Combeau.

« Les populations vivent l'Indianocéanie sans le savoir. Partout, le brède est dans nos cuisines. Partout, la mixité culturelle nous raccroche au monde. Partout, la francophonie est une réalité dans un océan largement anglophone. Partout, on retrouve des architectures cousines, explique M. Marimoutou. Bien sûr, il y a aussi des spécificités. Madagascar et son extraordinaire biodiversité. Les Comores, cette interface entre l'Indianocéanie et la civilisation des rivages, l'aire swahilie. Les Mascareignes et les Seychelles qui racontent des histoires de rencontres d'hommes et de femmes venus d'ailleurs. Dans toutes ces îles, il y a un patrimoine naturel et humain qui en font des destinations singulières. Mais d'une île à l'autre, les traits communs sont indéniables. »

Jean-Michel Jauze le souligne dans son ouvrage, la plupart des espaces insulaires voient dans le tourisme un levier de développement qui impacte positivement d'autres secteurs de l'économie, l'emploi et le niveau de vie. Du point de vue social et politique, il est en tout cas indéniable que la promotion de cet espace des îles du sud-ouest de l'océan Indien, à la fois singulier et multiculturel, participe à l'émergence d'une unité régionale. ▪



Diana – Vers la revalorisation de la pêcherie aux crabes


Les crabes se trouvent facilement au marché.

C'est un secteur-clé pour le développement socioéconomique de Madagascar, en particulier pour la population du littoral ouest. Mais la surexploitation risque de nuire à sa durabilité.

La pêcherie de crabes dans les mangroves détient une place considérable avec sa capacité d'exportation évaluée à plus de cinq mille tonnes par an. La filière a largement évolué à l'échelle de Madagascar depuis 2014, à la fois en termes de marchés et d'exploitation halieutique que de gestion réglementaire. Ces dix dernières années ont été marquées par une évolution importante de la filière crabe qui, malheureusement,a tendance à menacer sa durabilité.

Sur le littoral de la région Diana, connu par l'appellation habituelle BATAN (Baie d'Ambaro, Tsimipaika, Ampasindava et Nosy Be) des signes de surexploitation et une baisse de rendement ont été constatés. De plus, face à la forte demande enregistrée pour les crabes vivants, la pression sur les ressources augmente, accélérée par la croissance démographique et la migration vers la côte où l'accès aux ressources halieutiques reste libre.

L'enjeu de durabilité est actuellement au centre des préoccupations pour tous les acteurs de la filière, qu'ils soient directs ou indirects. Des recherches accompagnent aujourd'hui la concertation entre eux pour l'aménagement de la pêcherie aux crabes et pour une meilleure gouvernance de la filière.

Suite de l'article

6 navires sri lankais interceptés dans les eaux seychelloises pour pêche illégale au cours des 12 derniers mois

By: **Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne**



Les deux derniers navires interceptés le 23 juin dans une opération coordonnée. (Seychelles Nation)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles envisagent à l'avenir de détruire les navires sri-lankais pêchant illégalement dans les eaux seychelloises à la suite d'une demi-douzaine d'incidents au cours de l'année dernière, ont annoncé les autorités, mardi.

Johnny Louys, responsable du contrôle et de la surveillance à la Seychelles Fishing Authority (SFA), a déclaré que six navires immatriculés au Sri Lanka ou avec un équipage sri-lankais ont été capturés aux Seychelles au cours de la dernière année. Il répondait à une question de Philippe Arrissol, député de la circonscription sud de Anse Boileau.

« Parmi les six navires, deux ont déjà été condamnés, un a été relâché faute de preuves suffisantes pour des poursuites et trois sont toujours devant les tribunaux. Pour les affaires judiciaires des trois navires, l'un des capitaines a été inculpé de **pêche illégale** tandis que l'enquête est en cours pour les autres et que leur équipage est en détention provisoire », a déclaré M. Louys.

Il a ajouté que sur la base des informations recueillies par différentes agences locales et internationales et auprès des pêcheurs locaux, il existe une forte possibilité que davantage de navires pêchent illégalement dans les eaux des Seychelles.

De son côté, le ministre pour la Pêche, Jean-François Ferrari, a déclaré à l'Assemblée nationale qu'en matière de surveillance de son territoire maritime, les Seychelles ont une bonne coopération de la part des partenaires locaux et internationaux mais cela ne suffit pas.

« Nous savons tous que même si nous avons de bonnes structures, elles ne fonctionnent pas seules. Pour protéger nos mers, nous avons besoin d'un gouvernement qui a la volonté politique de faire face aux menaces. C'est difficile car parfois les menaces incluent des coupables venant d'autres pays et souvent de ceux avec qui nous avons de bonnes relations », a déclaré M. Ferrari. **Suite de l'article**

FiTI has a role to support development of the blue economy

Ensuring sustainable use of marine and coastal resources, ecosystem service accounting service are some of the blue economy principles that the Fisheries Transparency Initiative, can play an important role to support.

The Fisheries Transparency Initiative (FiTI), is global multi-stakeholder initiative, which increases transparency and participation for a more sustainable management of marine fisheries. Through its global standard, the FiTI defines for the first-time what information on fisheries management should be published online by governments.

The FiTI is implemented in each of its member countries via what is known as a FiTI National Multi-Stakeholder Group (MSG). This group consists of representatives from government, business and organised civil society organisations.

In Seychelles, this is no different, and our country's National MSG consists of 12 members, equally representing the above three groups. It is presently chaired by myself Philippe Michaud, and my colleagues and I have been meeting on a regular basis – despite the disruptive effects of Covid-19 – to reach collective decisions on how the FiTI should be implemented in Seychelles. The FiTI is identified as complimentary to the government's work on advancing a sustainable blue economy.

It is interesting to note that our national MSG has a representative from both the ruling party and the opposition. The business sector is made up of representatives from the industrial and artisanal fisheries, as well as fish processers, while civil society is represented by members of various associations and NGOs such as the Seychelles Sports Fishing Club and Transparency Initiative Seychelles.

In order to increase transparency and participation in decision-making, each member (except myself) has an alternate, who is welcome to observe meetings and substitutes for the member in case of their absence.

As part of a country implementing the FiTI, it must conduct a thorough assessment of the levels of transparency in its fisheries sector (across 12 major areas e.g. the state of fisheries resources, beneficial ownership and foreign fishing access agreements). The results of this are compiled into a comprehensive report (i.e. a FiTI Report), which provides a crucial overview of the country's fisheries sector and evaluates its compliance against the requirements of the FiTI.

Seychelles made history on April 16 this year when we launched our first FiTI report, becoming the first country in the world to do so.

Suite de l'article

La Gazette des Comores

L'économie bleue aux Comores, vecteur d'un développement économique prospère

Le samedi dernier était organisé au Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (Cndrs), une Journée sur l'Economie bleue. Cette activité rentre dans le programme, l'Année de l'économie bleue de l'océan Indien qui a débuté de mai 2021 à mai 2022. En effet, jusque là, et depuis 2017, cette journée était uniquement célébrée aux Seychelles. La France coordonne aux cotés de l'Afrique du Sud, des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique, de la Tanzanie et des Seychelles et vise à soutenir à apporter un soutien aux initiatives locales, des actions de sensibilisation et des projets de recherche.

Ce programme vise à renforcer les synergies régionales en matière d'économie bleue et à promouvoir une gestion durable et responsable des activités économiques côtières et océaniques et la conservation de la biodiversité et des espaces marins et littoraux. Il défend une économie bleue juste et inclusive, bénéficiant aux populations de la région, tout en assurant la pérennité des ressources de l'océan et du littoral.

Aussi au Cndrs s'est tenue, une exposition en image en relation avec l'économie bleue, suivi d'une table ronde autour de la thématique « Économie Bleue». On a noté les interventions du Dr Ahmed Ouledi, Enseignant chercheur, sur « Les composantes de l'économie bleue », du Dr Nadjim Ahmed Mohamed, Biologiste marin, sur « Les menaces et les risques liés au milieu marin et côtier », de M. Imam Abdillah, Directeur général de la coopération internationale, Point focal économie bleue sur « L'économie bleue: enjeux nationaux et régionaux », de M. Mohamed Ahamada, Coordinateur du projet de connectivité maritime sur les « Origines et enjeux de l'économie bleue », de Monsieur Elhadj Mohamed, Économiste, sur les « Opportunités et difficultés de l'économie bleue aux Comores ». Dans son intervention Dr Katibou économiste au Pnud a déclaré que le Systèmes de Nations-Unies est partie prenante de cette thématique.


Journée de l'économie bleu au Cndrs

Selon la définition retenu par l'Union Africaine (UA), « Le concept de l'économie bleue (EB) intègre, dans une nouvelle approche, l'exploitation économique durable des ressources des océans, des lacs, des fleuves et autres étendues d'eau et la conservation des écosystèmes aquatiques . Il suggère ainsi une nouvelle manière d'envisager la valorisation économique des écosystèmes aquatiques et marins et la création d'emplois notamment en se référant aux principes de l'économie circulaire. »

A ce jour, le concept d'économie bleue dans notre pays ne semble pas encore franchi le terme de slogan. Pour preuve, le dossier de la société de pêches de Voidju a été toujours géré en vases clos et ce n'est que dernièrement que le gouvernement a lancé un appel d'offres pour un éventuel repreneur. On peut espérer comme cela a été proclamé au Cndrs que l'économie bleue aux Comores, devienne réellement un vecteur d'un développement économique prospère.

Pour la petite histoire, en 1976, année de l'indépendance des Seychelles, il n'existait dans ce pays aucune pêche thonière industrielle, et peu d'experts prévoyaient un développement majeur de ces pêcheries. Aujourd'hui Victoria, la capitale, devenue l'un des ports thoniers les plus actifs au monde, héberge l'une des plus grosses conserveries de la planète et l'industrie thonière constitue la clef de voûte de l'économie du pays.

Mmagaza

Les Seychelles voient le nombre de visiteurs multiplié par 6 au 2e trimestre

By: **Rita Joubert-Lawen édité par: Betymie Bonnelame traduit par Rudie Bastienne**



L'augmentation du nombre de visiteurs en provenance de Russie est attribuée au retour d'Aeroflot en avril avec des vols deux fois par semaine, qui ont désormais été portés à trois fois par semaine.

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles ont connu une hausse dans l'arrivées de visiteurs par six du premier trimestre au deuxième, une augmentation qu'un haut responsable du gouvernement a qualifiée d'encourageante.

Selon les chiffres publiés par le Bureau national des statistiques cette semaine, 43 659 visiteurs sont arrivés aux Seychelles au cours du deuxième trimestre 2021, contre 6 785 au premier trimestre.

De mai à juin, la Russie était en tête de liste des visiteurs venant aux Seychelles avec 11 328, soit 26% du total. Viennent ensuite les Émirats arabes unis avec 6 359 ou 15 % du total, suivis d'Israël avec 5 746 visiteurs.

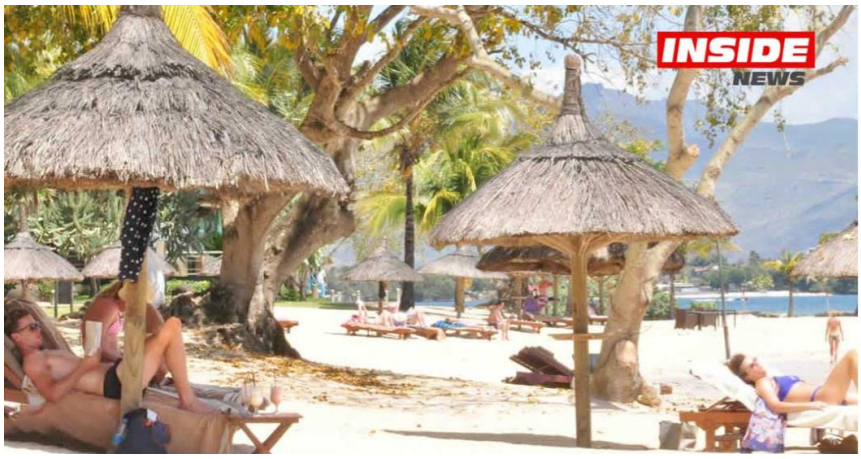
L'augmentation du nombre de visiteurs en provenance de Russie est attribuée au retour d'Aeroflot avec des vols deux fois par semaine en avril, qui ont été portés à trois fois par semaine. Emirates, la première compagnie aérienne à revenir aux Seychelles lors de la réouverture de l'aéroport, a stimulé les arrivées en provenance des Émirats arabes unis tout en accélérant la connectivité à son réseau en expansion.

Sherin Francis, secrétaire principale au tourisme, a déclaré vendredi à la SNA que l'industrie du tourisme vient de loin.

Les Seychelles ont ouvert leur frontière aux visiteurs au mois de mars pour relancer leur secteur du tourisme, qui a été gravement touché par la baisse des voyages due à la pandémie de COVID-19.

"Notre industrie a connu des moments difficiles en 2020 lorsque l'aéroport a été fermé. De zéro visiteur à environ 500 par jour, la croissance progressive du nombre d'arrivées est encourageante pour les partenaires touristiques", a déclaré Mme. Francis. **Suite de l'article**

AXYS Research : la relance touristique contribuera entre Rs 64M à Rs 93M par jour à l'économie



Après des mois de chômage forcé, le secteur du tourisme s'apprête enfin à sortir la tête de l'eau. Depuis le 15 juillet, les professionnels du secteur du tourisme peuvent pousser un grand ouf de soulagement. Même si, selon les estimations, les arrivées touristiques feront grise mine, à l'ouverture des frontières, le secteur est appelé à retrouver graduellement sa vitesse de croisière. Les nombreux vols annoncés des grandes compagnies aériennes peuvent aussi être interprétés comme un bon indicateur.

AXYS Research, dans un rapport avance que Maurice a le potentiel d'accueillir entre 461 000 et 623 000 touristes en 12 mois à partir de la première phase de réouverture (15 juillet). Et, entre 504 000 et 682 000 touristes en une année à partir de la deuxième phase (1er octobre).

Dans les 15 mois suivant la réouverture, ce secteur doit s'attendre à des recettes touristiques de Rs 28 à 41 milliards. Autrement dit, c'est une somme additionnelle de Rs 64 millions à Rs 93 millions par jour qui viendra gonfler l'économie mauricienne.

Pas de touristes sans connectivité aérienne

Dans son rapport, AXYS Research évoque également la connectivité. Pour transporter ces nombreux touristes, il faut prévoir entre 3 à 4 vols par jour pendant la première phase, et de 6 à 8 vols quotidiens d'ici octobre. Ce qui est inférieur à la moyenne d'environ 15 vols par jour avant la pandémie.

Suite de l'article

Les mangroves: des atouts économiques à valoriser

Par Les Nouvelles sur 13/07/2021

Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce ?



Outre leurs rôles écologiques (zones de développement des crevettes et crabes notamment), les mangroves jouent un rôle économique important. En effet, « des mangroves en bonne santé produisent jusqu'à 2,5 tonnes de crabe au kilomètre carré. Les 236.400 hectares que nous possédons (chiffres de 2018) représentent une production potentielle de crabe estimée à 4 millions de dollars par an », estime WWF Madagascar.

3.000 espèces de poissons vivent dans les mangroves. Et plus de 2.000 attractions touristiques sont liées aux mangroves dans le monde. D'ailleurs en 2017, un village pêcheur près de Morondava a décidé de lancer un écotourisme communautaire au cœur duquel se trouvent les mangroves.

Conscient de l'importance des mangroves aussi bien pour l'environnement que pour l'économie, le gouvernement à travers le ministère l'environnement et du développement durable (Medd) et le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (Maep), appuyé par les organismes de conservation dont WWF, a mis en place une commission nationale de gestion intégrée des mangroves en 2016, puis crée d'un Comité Ad hoc de supervision de l'élaboration de la Stratégie nationale de gestion intégrée de l'écosystème des mangroves à Madagascar (CSSM).

Ces différents acteurs vont se réunir pour organiser ensemble une journée internationale des mangroves 2021, célébrée chaque année le 26 juillet. Mais au-delà de la célébration, cette dynamique devrait inciter les parties prenantes à appliquer effectivement ces différents outils de gestion.

Arh.



Madagascar milite pour que les fonds de l'IDA prévus pour l'Afrique atteignent au moins les 100 milliards de dollars

Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, a accueilli le 15 juillet 2021, une réunion de haut niveau sur la 20ème Reconstitution de l'Association Internationale de Développement (IDA20). Le Président de la République Andry Rajoelina y a participé aux côtés de plusieurs Chefs d'État et dirigeants africains. La délégation de la Banque Mondiale a, quant à elle, été dirigée par Axel van Trotsenburg, le Directeur Général des Opérations.

Après la cérémonie d'ouverture présidée par le Président ivoirien Alassane Ouattara, les Chefs d'États ont ensuite procédé à une séance à huis clos portant sur l'identification des domaines prioritaires critiques à financer en Afrique et défendre une politique et un financement ambitieux et solides pour la reconstitution de l'IDA20, afin de soutenir une reprise verte et résiliente après les retombées de la COVID-19.

La Banque Mondiale à travers l'IDA, a toujours été un partenaire stratégique de Madagascar dans les domaines de la santé, l'éducation, la protection sociale mais aussi dans les secteurs de croissance tels que le tourisme, l'agrobusiness, ou encore l'économie digitale. Cette année, Madagascar a enregistré un record d'engagement d'1,1 milliard de dollars grâce à l'IDA qui a su démontrer son rôle capital dans l'accompagnement des pays face aux effets de la pandémie en réajustant son programme et appuyer les efforts de l'État Malagasy pour sauver des vies humaines

Suite de l'article

Énergie solaire I L'Union des Sanduk de Ngazidja lance «Uniha»

Abdou Moustoifa



Pour y bénéficier, il suffit d'ouvrir un compte dans l'une des agences de l'Union régionale des Sanduk de Ngazidja. Aucune garantie d'or ou de terrain n'est demandée. Le client qui souhaite électrifier sa maison ou son commerce, aura la possibilité de payer sur une échéance qui va jusqu'à douze mois.

C'est un nouveau service que l'Union régionale des sanduk de Ngazidja veut faire bénéficier à ses clients. Présenté par le directeur exécutif régional de l'Urgc, Chakira Moegni, au cours d'une conférence de presse organisé jeudi dernier, le projet «Uniha», vient d'être lancé. Son objectif est de régler les problèmes énergétiques en optant pour le solaire. «Après les autres services intégrés à l'instar des transferts d'argent ou encore la possibilité de renouvellement des abonnements des chaînes de télévisions, nous voilà en train de concrétiser une de nos ambitions», se réjouit le directeur exécutif régional de l'Urgc.

«Uniha», ce sont des panneaux photovoltaïques qui sont capables non seulement d'éclairer une maison mais aussi d'alimenter un téléviseur ou un réfrigérateur. Selon le directeur de la société Allfam Trade, avec laquelle l'Urgc collabore, le client peut choisir entre trois kits.Le premier, accessible à partir de 275 000 francs, permet d'électrifier la maison avec six ampoules Led et de recharger de téléphone. La garantie du matériel est d'un an.

Suite de l'article